

## 1er octobre : Journée Internationale des personnes âgées

Les différentes activités organisées tout au long de cette journée ont pour but de rappeler que les droits des personnes âgées sont indissociables des principes énoncés par l'ONU.

Tout au long de cette journée, plusieurs initiatives sont organisées. On y fera le point en ce qui concerne le respect des droits des personnes âgées dans le monde depuis la mise en place des principes en faveur des personnes âgées énoncés pour la première fois par les Nations Unies en 1991 : indépendance, participation, épanouissement personnel et dignité. Il sera également question de la mise en oeuvre des Recommandations du Plan d'Action sur le vieillissement adopté par l'ONU lors de la Deuxième Assemblée Mondiale (Madrid, avril 2002).

### Augmentation de l'espérance de vie

Selon Kofi Annan, Secrétaire Général de l'ONU, " Nous sommes tous témoins d'une révolution silencieuse ". Durant la deuxième moitié du vingtième siècle, l'espérance de vie a augmenté de vingt ans. Dans les trente prochaines années, un tiers de la population des pays développés aura plus de 60 ans et parmi celle-ci, 10% sera âgée de plus de 80 ans. Ce changement ne doit pas être réduit à la dimension démographique. Il comportera des implications sociales, économiques, culturelles et éthiques dont il faudra tenir compte.

### Un rôle à jouer dans la société

Partout dans le monde, une génération qui a connu des périodes beaucoup plus difficiles que celle que nous traversons aujourd'hui demande, à travers ses organisations représentatives, que la société prête davantage attention à ses conditions de vie et au respect de ses droits. 70 millions de personnes âgées cherchent une place plus adéquate dans nos sociétés européennes. De leur côté, les institutions de l'Union Européenne ne reconnaissent pas encore le rôle social que les citoyens que des citoyens de plus de 60 ans ont à jouer. Ces derniers sont tenus à l'écart de tous les processus décisionnels et même de ceux qui ont trait aux questions liées à leurs conditions de vie et à leurs droits sociaux. En Europe, la consultation des organisations représentatives des personnes âgées, recommandée par les institutions internationales de l'ONU et de l'UNECE est encore loin d'être appliquée. A l'occasion de la Journée Internationale des Personnes Âgées, la FERPA entend clairement faire comprendre qu'en Europe les personnes âgées poursuivront leur combat pour une participation active à la vie de l'UE et aux choix à opérer pour garantir à l'Europe un avenir où protection sociale, démocratie, citoyenneté et valorisation des relations intergénérationnelles formeront un ensemble homogène ! Les personnes âgées ont mérité leur place dans la société européenne. Elles constituent un patrimoine précieux pour l'Europe du futur, comme elles l'ont été pour l'Europe du passé.